

## P Parasitoïde de l'aleurode

Les populations d'*Encarsia formosa* sont principalement constituées de femelles. *Encarsia formosa* fait partie de la famille des hyménoptères. L'adulte mesure 0,6 mm de long. Les femelles ont le thorax et la tête noirs et l'abdomen jaune. Les mâles sont entièrement noirs. <sup>1</sup>

### Cycle Biologique

La femelle parasite l'aleurode lors de son troisième stade larvaire. Elle pond un œuf par hôte et jusqu'à 150 durant sa vie. Après éclosion, la larve se développe à l'intérieur de son hôte. Après avoir accompli ses quatre stades larvaires, la larve va rentrer en nymphose dans son hôte. <sup>2</sup>

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto





## Régule

### • Aleurode du chou - mouche blanche *Aleyrodes proletella*

Saison



Stade de développement

- de l'ennemi : Stades larvaires  
- du ravageur : Stade larvaire L3

Mode d'action

Consommation d'une partie des assimilats produits par la plante cultivée

Efficacité

MODEREE

Indice de fiabilité

☆☆☆☆

Références

<sup>1</sup> Référence souhaitée

Commentaires

Encarsia formosa régule de deux façons l'aleurode: la femelle (adulte) se nourrit des larves d'aleurode au second stade, et la larve endoparasitoïde va détruire les larves au troisième stade. Encarsia formosa ne semble pas assez efficace pour limiter les fortes infestations d'aleurode du chou. Un individu Encarsia formosa peut parasiter de 250 à 450 larves et un adulte consomme en moyenne 30 à 70 larves pour son alimentation: la régulation par l'endoparasitoïde est donc plus importante.

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



## “ Références bibliographiques

<sup>1</sup> <http://ephytia.inra.fr/>[...]

<sup>2</sup> <http://www.ipm.ucdavis.edu/>[...]

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

